

## Le Dossier :

# Retour sur le colloque prévention et gestion des déchets

Pour ce dossier nous avons réalisé un retour du **colloque « Prévention et gestion des déchets dans les territoires »** organisé par l'Ademe et qui s'est déroulé du 19 au 21 juin à Paris.

Vous trouverez donc dans ce dossier une compilation de témoignages associatifs, des impressions sur le colloque en général ou sur des ateliers auxquels ils ont participé en particulier en tant qu'intervenant en tribune, en salle ou en tant que simple auditeur.

### Tout d'abord quelques constats sur l'avancement du plan national de prévention des déchets

Les travaux du plan national de prévention ont été lancés à l'été 2003. Le plan a été présenté au 1<sup>er</sup> colloque de l'Ademe en février 2004. Ce 3<sup>ème</sup> colloque prévention a permis de faire le point 3 ans après son lancement.

Rappelons que les objectifs fixés par le plan est une stabilisation en 2008 des quantités produites (la base étant l'année 2003) et une diminution de 90 Kg/hab/an des déchets ménagers résiduels (ceux orientés en incinération ou en décharge) en 2015 (passer de 290 kg/hab/an en 2005 à 250 Kg/hab/an en 2010 et 200 kg/hab/an en 2015).

Lors de son discours, Mme Pappalardo, présidente de l'Ademe a annoncé qu'aujourd'hui, seulement 15% de l'objectif de réduction des déchets résiduels serait atteint grâce aux actions de prévention (rappelons que dans le cadre de l'objectif de réduction des déchets résiduels, la progression du tri devrait également contribuer). Elle a insisté sur la nécessité de mobiliser tous les acteurs afin de faire prendre conscience de la réduction des déchets et d'engager un changement de comportement durable.

Depuis 2005, les axes de travail du Ministère de l'Écologie de l'Aménagement et du Développement Durable et de l'Ademe sont :

- le renforcement des actions de sensibilisation aux écolabels;
- la relance des campagnes sur l'éco-conception, sur les technologies propres ;
- l'opération « déchets moins 10 % », visant à animer un réseau d'entreprises s'engageant à réduire de 10 % leur production de déchets ;
- la rédaction sous forme de fiches de produits ou de situations du guide de la consommation éco-responsable, indiquant les méthodes ou pistes de réduction de la quantité de déchets ;
- un comité réunissant les divers acteurs a été réuni pour identifier les points de blocage empêchant d'aller plus loin dans la réduction des emballages ;
- le plan national de soutien au compostage domestique a été lancé ;
- un tableau de bord a été mis au point pour quantifier de manière raisonnée les progrès de la prévention (*disponible sur demande auprès du pôle IPS*) ;
- la campagne nationale « réduisons vite nos déchets, ça déborde » ;
- la semaine nationale de réduction des déchets...

### Offre éco-responsable en matière de prévention des déchets :

Lors de ce colloque, l'Ademe nous a présenté la synthèse de son étude sur les quantités de déchets générées par les achats des ménages dans la grande distribution. Cinq chariots, représentatifs de plusieurs tailles de foyers et d'une consommation plus ou moins responsable en matière de prévention ont été caractérisés (*synthèse disponible sur demande auprès du pôle IPS*):

- 1 chariot des produits les plus achetés ramené à la consommation d'un ménage moyen (2,3 personnes selon l'INSEE)
- 2 chariots générant le maximum de déchets pour des foyers de 1 et 4 personnes ;
- 2 chariots générant le minimum de déchets pour des foyers de 1 et 4 personnes.

Les produits « minidéchets » ont été choisis suivant la grille hiérarchique suivante : produit réutilisable, absence d'emballages, éco-recharge, grande contenance, recyclabilité des emballages selon les consignes de tri et enfin poids des emballages. Les résultats confirment ce que les associations avaient souvent mis en évidence lors de leur action « chariot maxi /mini déchets dans des magasins, à savoir



## Le Dossier ...

des gains de l'ordre de 50 % en poids entre les deux chariots mais aussi un gain financier :

- Chariot maxidéchets une personne : 100 kg/an
- Chariot minidéchets une personne : 50 kg/an
- Le chariot minidéchets une personne permet une économie de 74 euros par mois par personne par rapport au maxidéchets.
- Chariot maxidéchets quatre personnes : 391 kg/an
- Chariot minidéchets quatre personnes : 203 kg/an
- Le chariot minidéchets quatre personnes permet une économie de 167 euros par mois pour quatre personnes par rapport au maxidéchets.

C'est un résultat réconfortant pour les associations qui tenaient déjà ce discours ; cependant le gain économique est sans doute à relativiser puisqu'il est calculé par rapport au « pire » de ce que peut acheter une personne, il sera intéressant de voir les mêmes résultats par rapport au chariot de référence.

Il ne reste plus à l'Ademe qu'à décliner les résultats de cette étude pour des outils de communication, de sensibilisation de terrain.

**Delphine Tombal, Chargée de mission pôle IPS de FNE.**

### Un colloque Ecoconçu

La couleur fut annoncée dès le départ : le colloque a été écoconçu ! Point de collations reposant sur le jetable : On a mis les petits plats, réutilisables, dans les grands ! L'éco-exemplarité rentre enfin dans les mœurs. Cela fut d'ailleurs répété à plusieurs reprises : « balayons devant notre porte ». Notre porte, en l'occurrence, et pendant deux jours, celle de la Maison de la Chimie.

Et quel meilleur endroit pour discuter de la prévention des déchets que la Maison de la Chimie ? En effet, et dès son origine, ce lieu visait à nouer le dialogue entre les sociétés savantes et les industries. Le choix de l'ADEME, et sa décision de mettre les entreprises à l'honneur pour cette 3<sup>ème</sup> édition, est donc sacrément pertinent ! Les entreprises planchent donc sur la réduction des déchets à la source mais les collectivités, c'est annoncé dans le programme, sont au cœur de la prévention des déchets.

Les bons exemples se succèdent à la tribune, nécessaires sans doute au moral des troupes, mais l'on se prend à regretter que des expériences moins évidentes ne soient exposées. C'est vrai quoi ! Tout ne va pas de soi en réalité. Michèle Pappalardo l'a même énoncé dans son discours d'ouverture : si les actions de prévention gardent la même « ampleur » qu'aujourd'hui, elles ne pourront contribuer qu'à une réduction de 15% des 40 kilos par an et par habitant escomptés dans le Plan National de Prévention des Déchets en 2010. Soit en réalité une réduction de 6 kilos par habitant en un an. C'est un peu plus de 16... grammes par jour. Si l'on compare au chiffre moyen des déchets générés par français-e et par jour (plus d'un kilo) il y a de quoi être passablement affolé.

Et c'est sans doute parce que la prévention des déchets - « une priorité » selon Mme Pappalardo - implique de profonds changements dans les comportements mais aussi dans les méthodes de gestion des déchets qu'elle est un objectif si ambitieux et périlleux à atteindre. Objectif pourtant bien vital ! Mais objectif à contre-courant de l'évolution des hommes, qui ont toujours généré des déchets, par leur existence même. C'est peut-être la rencontre avec un journaliste cynique et désabusé qui me fait écrire des choses apparemment si négatives.

Or il n'en est rien : je dresse un constat lucide justement pour pouvoir être consciente du boulot à accomplir. D'ailleurs je trouve que les associations, même si certains ont souligné le rôle important d'acteurs de terrain qu'elles revêtent, n'ont pas été assez mises en avant.

On devine encore une fois combien elles sont soumises à une bonne entente avec leurs collectivités locales pour pouvoir espérer participer à la définition et à la réalisation de projets à échelle territoriale. La présence, très participative, de nos voisins belges laisse pourtant espérer un meilleur avenir pour les associations françaises. Et la prévention des déchets étant l'affaire d'absolument tout le monde, on espère et on se bouge !

**Cécile Nolot chargée de mission à La Passiflore (35)**

### L'An 3 de la prévention des déchets



Les 3<sup>èmes</sup> rencontres nationales de la prévention de la production des déchets ont donné lieu à des présentations et des échanges intéressants.

Il est toujours délicat de dresser « à chaud » un premier bilan d'une manifestation riche en témoignages. Je me lance donc avec humilité dans cet exercice périlleux

### Les points de blocage que ce colloque a permis de mettre en évidence :

- certains participants éprouvent encore des **difficultés à sortir du déchet** : en témoignent les inévitables dérapages sur le tri ou sur divers modes de traitement. Cette « obsession » du déchet conduit parfois à des confusions. J'en veux pour exemple certains propos entendus lors de l'atelier « *réparation, réemploi : des économies de ressources, des déchets évités* » où le terme de ressourcerie était évoqué là où de toute évidence, il s'agissait de déchèterie contenant un petit espace « réemploi ». Plus ennuyeux, d'autres ont brandi l'objectif social en le mettant en concurrence avec l'objectif environnemental. Ceux-là parlaient de gérer les déchets là où l'activité de réemploi devrait nous amener à parler de « produits » de seconde main. Ces propos « confusionnants » ont été tenus par des acteurs comme « Emmaüs » ou « Envie »<sup>1</sup>, c'est-à-dire ceux qui, malheureusement, risquent fort de se faire *manger tout cru* par les éco-organismes en charge des DEEE;
- pour ma part, j'ai regretté que les animateurs des plénières ou des ateliers n'aient pas présenté le positionnement des acteurs ;

### Les points positifs :

- tout d'abord, **de nombreuses actions exemplaires ont été présentées**, pilotées par des collectivités, des associations ou des entreprises. Il a été acté que **produire moins de déchets permettait aussi de moins gaspiller d'argent** (Chariot-type de l'ADEME, entreprises privées lauréates des « Trophées de l'environnement », ...). Bref, on peut désormais parler d'actions de prévention sans devoir obligatoirement inviter des amis belges ou d'autres pays européens ;
- les **associations** ont été reconnues comme des **partenaires** de premier plan tant au niveau national qu'au plan local ;
- il a été affirmé qu'un programme de prévention ne pouvait se limiter à la diffusion d'outils (qu'il s'agisse d'outils de communication ou d'outils pratique –par ex. : composteurs, autocollant Stop-pub, ressourcerie, ...-) mais que celui-ci devait bénéficier d'un **accompagnement** mené dans le cadre d'une véritable **animation territoriale** s'appuyant sur la mise en place de partenariats. Cela constitue un réel progrès et un pas supplémentaire vers des démarches réellement participatives ;
- **le facteur « temps »** a été clairement illustré par des témoignages concrets. Ainsi, des territoires engagés depuis plusieurs années ont pu présenter des résultats concrets obtenus grâce à la mise en œuvre de réels programmes (ne se limitant pas à deux actions emblématiques vite montées) ;
- il semble que l'on sorte progressivement de l'aberration consistant à focaliser les objectifs quantifiés uniquement sur l'évolution globale des tonnages de déchets. Certains acteurs ont évoqué des indicateurs de résultats qui s'efforcent d'**estimer les tonnages évités** grâce aux actions menées. C'est bien sûr comme cela qu'il faut procéder plutôt que de faire une « fixette » sur les tonnages globaux<sup>2</sup>.

### Bruno Genty, Co-pilote du pôle IPS de FNE

1. Après avoir crié –à juste titre- au scandale lors de la mise en place de la filière DEEE, ces organismes ont obtenu une reconnaissance d'acteurs « historiques » du réemploi de la part des éco-organismes, ces derniers s'engageant à ne pas leur retirer leurs sources actuelles d'approvisionnement. J'espère sincèrement me tromper, mais je crains fort que les producteurs les entraînent peu à peu à devenir des sous-traitants à bon marché pour démanteler leurs appareils hors d'usage. Dans ces conditions : adieu le réemploi, vive le recyclage !

2. Comme me l'avait indiqué un technicien il y a quelques années : « *c'est facile de réduire de 10% les tonnages de déchets en déchèteries. Il suffit de mettre des bâches sur les bennes !* »

### La prévention exige un partenariat avec les citoyens



L'impression générale sur l'ensemble du colloque est que la prévention devient une réalité. La confusion avec le tri disparaît, et les propositions considérées comme « utopiques » il y a 3 ans commencent à être appliquées.

Une grande évolution est la prise de conscience par les élus que la gestion des déchets ne peut pas se traiter uniquement par la technique. Le volet prévention exige un étroit partenariat avec les citoyens. On ne peut plus leur dire « confiez-nous vos déchets, on se charge de les éliminer », puisque ce sont eux les principaux acteurs de la réduction des déchets par leurs actes d'achat, par le compostage, par leurs choix (refus de la publicité, des sacs plastique...)

Cette nouvelle donne induit de nouvelles pratiques :

- L'acte d'achat étant un levier important, les collectivités s'autorisent désormais à donner des conseils en ce domaine, avec par exemple la campagne « acheter malin, c'est jeter moins » de la communauté urbaine de Lille, ou la campagne d'incitation à l'achat d'éco-produits et d'éco-services des Deux-Sèvres.

- Les collectivités valorisent ou récompensent les citoyens qui agissent, avec, toujours dans les Deux-Sèvres, le concours des familles éco-citoyennes, et la distribution de bons de réduction sur les éco-produits.

- La concertation qui est devenue incontournable. Certes, cela prend du temps, mais on en perd encore plus quand on veut faire l'économie de la concertation pour aller plus vite.

A noter que la prévention des déchets au niveau de l'acte d'achat est une opération gagnant-gagnant pour le citoyen : sur une année, une famille de 4 personnes peut économiser un SMIC en adoptant le chariot « mini déchet » plutôt que celui « maxi déchets » !

Concernant le Stop Pub, les questions des participants montrent que, s'il y a bien une solution théorique, la question de la distribution de l'information des collectivités aux foyers équipés reste à résoudre pour de nombreuses collectivités.

### Compostage domestique : un nouvel élan

Le fait marquant de cet atelier est la prise de conscience que le compostage n'est pas une opération à la marge, mais bien une **filière à part entière**, comme le tri, et que des moyens conséquents doivent y être affectés.

En premier lieu, il est important de constater que la pratique existe (près de 40% en milieu rural), il faut **conforter cette pratique** avant de lancer une opération de compostage (inutile d'équiper des gens qui compostent déjà).

Promotion du compostage : L'objectif est d'amener le plus grand nombre à traiter sur place (et donc soustraire de la collecte ou de la déchetterie) ses déchets de cuisine et de jardin. Cela n'a rien à voir avec une opération de vente de composteurs. Il s'agit donc de :

- toucher les foyers qui ne pratiquent pas ;

- accompagner tout le monde afin d'obtenir un compost de qualité, ce qui assure la continuité de la pratique, et le « bouche à oreille » dans l'entourage ;

- L'accent est mis sur la formation. En Alsace, le particulier ne peut bénéficier d'un composteur s'il n'a pas suivi une réunion de formation (environ 1h30) ;

Nécessité d'un suivi conséquent : La pratique du compostage ne va pas de soi. Le témoignage de collectivités montre qu'une grande partie de ceux qui assistent aux réunions d'information sur le compostage sont des personnes qui souhaitent améliorer leur pratique. Venue de Belgique, l'idée des maîtres composteurs et des structures relais commencent à faire son chemin chez nos élus (témoignage ADEME PACA)

La question de la gratuité des composteurs pour les particuliers : deux approches

- Certaines collectivités choisissent de s'adresser aux plus motivés, et demandent une participation afin d'éviter l'effet d'aubaine. Dans ce cas, la participation, mais aussi le tonnage évité sont limités.

- D'autres collectivités font le pari contraire : visant une réduction maximale des déchets, elles proposent la mise à disposition gratuite des composteurs, accompagné d'un très gros effort de formation et de



## Le Dossier ...

suivi. Le cas d'Herbignac (Loire-Atlantique) est exemplaire, avec **un taux de participation de plus de 50%**, et une diminution des **déchets résiduels** à traiter de **20%**.

Avec le Plan national de compostage domestique, l'ADEME encourage fortement le développement de cette pratique :

- Enquête nationale pour évaluer les flux et les coûts évités grâce au compostage domestique. Ces données sont essentielles pour convaincre les élus de lancer une opération ambitieuse de compostage domestique.
- Des outils d'information et de formation des acteurs, avec notamment la formation des structures relais.
- Une boîte à outils pour les pré-enquêtes, le suivi et l'évaluation des opérations. La mise en réseau des opérations exemplaires.
- Une aide financière : l'accent est mis sur les actions de formation et de communication, avec une aide à hauteur de 50%, contre 20% d'aide sur les équipements.

**Aller plus loin :** le compostage en milieu collectif (dans les écoles, en habitat vertical) commence à se diffuser. Une présentation sur le lombri-compostage montre la voie pour demain.

### Bonnes pratiques :

- Un appel d'offres groupé incluant une clause d'insertion sociale pour la fourniture des composteurs ;
- Plate-forme de démonstration pour le compostage ;
- Partenariat avec une association de jardiniers

**Un petit coup d'œil à l'étranger :** Dans certaines régions de Belgique et d'Italie, les ménages qui compostent bénéficient d'une réduction de leur taxe OM ( environ -20% en Italie)

**Catherine Rolin, Frapna Drôme, en charge du Stop Pub à FNE**

### Atelier Emballages - Ça avance... mais très doucement !

Le MEDAD, suite à une étude lancée auprès des fabricants, vient de reconnaître, qu'il existe encore une marge importante de réduction des emballages et qu'il reste encore beaucoup de fabricants ne respectant pas la réglementation sur la réduction des emballages. L'étude réalisée propose de travailler par catégorie de produit avec les multi-acteurs de la filière, en agissant concrètement sur offre (travailler sur l'échange d'information d'éco-conception, formation marketing et concepteur emballages) et parallèlement sur la demande (information consommateur). Le MEDAD devrait prochainement présenter des axes de travaux répondant à ces propositions.

Des études intéressantes ont été présentées par l'ADEME, Eco-emballages et le CNE. Principalement, « l'analyse des évolutions entre **1997 et 2006** de l'emballage sur huit marchés » (Yaourt, lait, lessive, ...). Nous en retiendrons que le découplage entre nombre d'emballages et leur poids se confirme : augmentation de 6 % du nombre d'emballages pour une réduction de leur tonnage de 14%. Cela est dû à de nombreux facteurs, différents selon les marchés : changement de matériaux, de format, réduction à la source. Globalement, les efforts de réduction à la source des emballages ont amené une économie de 40 000 T d'emballages. Cependant, cette réduction n'a qu'un impact de 3% de réduction du tonnage sur les emballages.

Eude : Prévention et valorisation des déchets d'emballages, mieux concevoir et mieux consommer disponible auprès CNE email : [info@conseil-emballage.org](mailto:info@conseil-emballage.org)

### Atelier Réemploi

Malheureusement, les intervenants de Emmaüs et Envie ont mis en concurrence les aspects sociaux et



l'environnementaux. Ainsi pour eux, leur objectif est d'avoir une activité que cela soit du réemploi, de la dépollution ou du recyclage. Leur but n'est pas d'augmenter le réemploi des appareils, mais simplement de maintenir leurs activités actuelles. C'est d'ailleurs pour cela que pour le moment ces derniers ont réussi à avoir une bonne entente avec les éco-organismes.

Un participant a clairement mis en évidence les risques auxquels nous nous soumettons avec ces systèmes : **Le réemploi n'était-il par pour les organismes Eco-systèmes, ERP et Ecologic l'eau du robinet d'Eco-emballages ?** Les éco-organismes ne mettront-ils pas de bâton dans les roues aux déploiements du réemploi, au-delà de sa place actuelle ?

L'objectif environnemental est bien de remplacer une part de la consommation de produit neuf par des produits du réemploi. Les actionnaires des éco-organismes permettront-ils la mise en place de moyens nécessaires à cela ? A cet atelier, rien n'a pu nous rassurer sur ce point.

Dans toutes ces présentations, la plus intéressante et la plus globale est le projet des Recycleries, Ressourceries, qui a pour objectif parallèle les enjeux, environnementaux, sociaux, et d'éducation à l'environnement.

Un enjeu mis en avant : Il est essentiel de se donner les moyens d'offrir un réel débouché aux produits de second main, en les valorisant réellement (dans des lieux, facilement accessibles, propres, sympas et pour lesquels une communication/ promotion est faite).

**Nathalie Villermet, chargée de mission pôle IPS de FNE**

### Atelier « optimisation du service public de collecte : qu'attendre des innovations technologiques ? »

Ici on a quitté la prévention pour la partie « gestion » du colloque.

Présentation de deux technologies de collecte innovantes :

- « tri'sac » : collecte par sacs de couleur avec tri optique
- collecte pneumatique

La **collecte en sacs de couleur avec tri optique** est un dispositif courant en Suède, où il donne des résultats intéressants. Les élus de Nantes Métropole sont revenus convaincus de Göteborg, et mettent en place ce système progressivement sur Nantes, où 75% de la population est en habitat vertical. Pour l'instant il est en bi-flux, sacs bleus pour les résiduels et sacs jaunes pour les emballages + papier. Ce système permet de mettre en place une collecte en porte à porte de recyclables sans ajouter un passage de benne ni réaménager les locaux poubelles, puisque sacs jaunes et bleus sont collectés ensemble et triés par lecture optique sur une chaîne automatisée.

Mise en place : visite d'un ambassadeur du tri à chaque foyer et remise des rouleaux de sacs. Sacs complémentaires : mairies, commerces, La Poste.

Résultats espérés : passage de 30 kg à 45 kg/hab/an de recyclables collectés, comme s'est fait pour les autres communes lors du passage de l'apport volontaire à porte à porte.

Perspectives : il sera aisé d'ajouter un autre flux par la suite, biodéchets par exemple.

La **collecte pneumatique** a connu de mauvais jours, mais revient en proposant une collecte sélective pneumatique. Les différentes fractions sont stockés dans des bornes, et aspirées à tour de rôle par le terminal de collecte. La ville de Sabadel, près de Barcelone, a retrouvé une propreté éclatante. Narbonne va mettre en place cette collecte dans son centre historique ainsi que dans son nouveau quartier durable « zéro CO2 ». Plus de bennes de collecte en centre ville.

Cette collecte, complémentaire à la collecte traditionnelle, est adaptée aux centre-villes et aux zones de nouvelle urbanisation. Autour de Séoul (Corée), 20 millions d'habitants, tous les nouveaux immeubles doivent être équipés de réseau pneumatique pour les déchets.

Le reste de l'atelier a discuté d'optimisation des collectes, de cartographie et outils informatiques (à utiliser avec précaution).

**Penelope Vincent-Sweet membre du directoire du pôle IPS de FNE**

